



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE

Trente-neuvième session

Rome, 6-13 juin 2015

Évaluation de l'Année internationale de l'agriculture familiale (2014)

Résumé

L'Année internationale de l'agriculture familiale a été mise en place dans le but d'aider les producteurs familiaux à mettre en œuvre tous les moyens d'éliminer la faim. Cette aide consiste à: i) appuyer l'élaboration de politiques favorables à une agriculture familiale durable; ii) accroître la diffusion de connaissances, la communication et les activités de sensibilisation; iii) mieux comprendre les besoins, le potentiel et les contraintes de l'agriculture familiale; iv) créer des synergies pour renforcer le développement durable. La FAO, à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, a participé à l'organisation de l'Année internationale de l'agriculture familiale et a contribué à la réalisation des quatre objectifs par la promotion de dialogues multipartites dans toutes les régions et au niveau mondial, l'organisation de manifestations de sensibilisation, de nombreuses publications, dont une publication phare et des activités de plaidoyer et de promotion. Ainsi, la diffusion des connaissances, la communication et la sensibilisation du public à l'agriculture familiale ont été améliorées et une dynamique politique s'est créée, qui est amenée à durer. Les initiatives régionales et nationales élaborées dans ce cadre sont venues soutenir le secteur et ont contribué à intégrer davantage l'agriculture familiale dans le Cadre stratégique de la FAO et ont favorisé l'élaboration de politiques nées de l'engagement politique à tous les niveaux, tout au long de l'Année internationale. Elles porteront leurs fruits au-delà de 2014.

Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence est invitée à:

- Faire sien le rapport intitulé «Année internationale de l'agriculture familiale (2014).
- Approuver le rapport et prendre acte des réalisations accomplies à l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture familiale en matière de sensibilisation du public à la contribution de l'agriculture familiale à l'élimination de la faim et de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à l'amélioration des moyens de subsistance, à la gestion des ressources naturelles, à la protection de l'environnement et au développement durable.
- Prendre note de la participation active des États Membres et de la contribution de la FAO aux activités de l'Année internationale et à leur coordination.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mn331

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mme Marcela Villarreal
Directrice
Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités (OPC)
Tél. +39 06570 52346

I. Aperçu

1. À sa soixante-sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale» et a invité la FAO à en faciliter la célébration. L'objectif poursuivi par cet événement était de promouvoir le débat et la coopération afin de sensibiliser davantage l'opinion aux défis auxquels sont confrontés les agriculteurs familiaux, de mieux faire comprendre ces défis et de contribuer à définir des politiques efficaces de soutien aux agriculteurs. L'Année internationale de l'agriculture familiale a été officiellement lancée le 22 novembre 2013 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Tout au long de l'année, des organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations représentant l'agriculture familiale, la société civile, le secteur privé, des universités, des instituts de recherche et d'autres acteurs ont uni leurs efforts pour nouer un dialogue politique efficace aux niveaux national, régional et international. L'Année internationale de l'agriculture familiale s'est achevée par une manifestation de clôture accueillie par le Gouvernement philippin à Manille, le 27 novembre 2014.

2. La FAO a créé un groupe spécial interdépartemental et un comité directeur international, présidé par les Philippines et composé de 12 représentants d'États Membres de la FAO, du FIDA, du PAM, de *La Via Campesina*, de l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) et du Forum rural mondial. Le plan directeur, préparé par le groupe spécial de la FAO et approuvé par le comité directeur international, a défini quatre objectifs spécifiques pour l'Année internationale de l'agriculture familiale:

- Apporter un appui à l'élaboration de politiques favorables à une agriculture familiale durable.
- Améliorer la diffusion des connaissances, la communication et la sensibilisation du public.
- Mieux comprendre les besoins, le potentiel et les contraintes de l'agriculture familiale et s'assurer que l'assistance technique est disponible.
- Créer des synergies pour renforcer le développement durable.

3. L'Année internationale de l'agriculture familiale a mis l'accent sur trois grandes lignes d'action mises en œuvre aux niveaux national, régional et mondial en association avec d'autres partenaires, notamment le FIDA et le PAM:

- Promouvoir le dialogue dans les processus de décision sur les politiques à mettre en œuvre.
- Recenser, documenter et diffuser – pour mieux en tirer parti – les enseignements obtenus ainsi que les expériences réussies de politiques de soutien aux exploitations familiales, menées au niveau national ou à d'autres niveaux.
- Renforcer les activités de communication, de plaidoyer et de sensibilisation.

4. La mobilisation politique et sociale pour l'Année internationale de l'agriculture familiale a permis une plus grande sensibilisation à la contribution essentielle des exploitations familiales au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Une forte volonté politique en faveur de l'agriculture familiale s'est affirmée au plus haut niveau partout dans le monde, tout au long de cette Année.

II. Aperçu financier et impact

5. L'Année internationale de l'agriculture familiale a été gérée au moyen du Fonds fiduciaire multilatéral de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Le fonds a reçu des dons du Brésil (150 000 USD), du FIDA (150 000 USD) et de l'Espagne (17 500 USD). Au total, les résultats obtenus au regard de l'investissement sont importants, si on considère l'ampleur des événements, de la publicité qui a entouré l'Année internationale de l'agriculture familiale et des efforts substantiels consentis par les partenaires. Ces résultats sont détaillés dans la section suivante, de même que les autres résultats obtenus.

III. Résultats

6. L'Année internationale de l'agriculture familiale a favorisé l'élaboration de politiques de soutien à l'agriculture familiale par son action de promotion du dialogue dans les processus de décision politique et par la compilation des informations nécessaires à une meilleure compréhension des besoins, des exploitations familiales, de leur potentiel et des contraintes auxquelles elles sont soumises.

7. Ces actions ont encouragé l'engagement politique et ont favorisé l'élaboration de politiques ciblées. Les enseignements tirés ont pu être partagés grâce au dialogue politique de grande ampleur qui s'est mis en place avec l'appui des gouvernements, des organisations représentant l'agriculture familiale, des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes, à tous les niveaux. Six dialogues régionaux sur l'agriculture familiale ont été facilités par la FAO tout au long des années 2013 et 2014 (Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Asie centrale, Proche-Orient et Afrique du Nord, Amérique du Nord).

8. Toutes les conférences régionales de la FAO et les consultations de la société civile qui les précédaient ont abordé le sujet de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Trois initiatives régionales de la FAO avaient pour thème spécifique l'agriculture familiale et les autres initiatives ont abordé ce thème indirectement.

9. Lors du Dialogue mondial sur l'agriculture familiale, qui s'est tenu au Siège de la FAO, à Rome (Italie), les 27 et 28 octobre 2014, les progrès majeurs réalisés durant cette Année ont été présentés, ce qui a permis de mieux comprendre quelles étaient les politiques favorables aux exploitations familiales.

10. La FAO, en partenariat avec d'autres organisations, a participé à plusieurs événements tout au long de l'Année, notamment: la conférence sur «L'agriculture familiale: Dialogue vers une agriculture plus durable et résiliente en Europe et dans le monde», organisée par la Commission européenne à Bruxelles (Belgique) le 29 novembre 2013; le Forum mondial et l'exposition sur l'agriculture familiale, organisés par le Gouvernement hongrois et la FAO à Budapest (Hongrie), du 4 au 6 mars 2014; et les Rencontres internationales «Agricultures familiales et recherche», accueillies par Agropolis International, à Montpellier (France), du 1^{er} au 3 juin 2014, organisées conjointement par Agropolis International, le Consortium du CGIAR, le Forum Mondial de la Recherche Agricole et le Forum rural mondial, avec le soutien du Gouvernement français.

11. La nécessité d'élaborer des politiques de soutien à l'agriculture familiale aux niveaux national et régional a été reconnue et un groupe de travail international, accueilli par la FAO, a été créé afin d'établir, sur la base de critères communs, les définitions et les typologies de l'agriculture familiale aux niveaux national et régional. Une manifestation spéciale sur le thème «Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation: vers la sécurité alimentaire et la nutrition», a été organisée à l'occasion de la quarante et unième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

12. Dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la FAO a mené plusieurs activités destinées à atteindre son objectif: améliorer la diffusion des connaissances, la communication

et la sensibilisation du public. Ces activités ont été des activités de communication, de plaidoyer et de sensibilisation:

- Publication du document phare de la FAO: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture – Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation* (2014).
- La FAO a mis à disposition de ses Membres et de ses partenaires des documents d'information sur son site Internet consacré à l'Année internationale de l'agriculture familiale. Ceux-ci présentaient les messages clés et toutes les informations nécessaires à la promotion de l'agriculture familiale.
- Six ambassadeurs spéciaux de l'Année internationale de l'agriculture familiale ont été nommés (un par région).
- La FAO et l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires ont lancé une campagne mondiale sur l'agriculture familiale afin d'attirer l'attention sur le rôle des outils de communication et des médias communautaires auprès des exploitants familiaux.
- Le Forum international sur la communication au service du développement et le rôle des médias communautaires dans l'agriculture familiale s'est tenu à Rome et a permis aux acteurs de partager leur expérience du rôle important des méthodes et des outils de communication au service du développement et des médias communautaires comme moteurs essentiels de l'innovation et comme facteurs de participation des agriculteurs familiaux au développement rural.
- La table ronde des Nations Unies sur la communication au service du développement s'est tenue à la FAO et portait sur le thème: Favoriser l'inclusion sociale afin de renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition, la résistance des moyens de subsistance et l'agriculture familiale.
- Le Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition a permis de nouer un dialogue politique qui s'est concentré sur le futur de l'agriculture familiale, l'autonomisation des femmes et des jeunes et l'égalité des droits pour ces catégories.
- Le livre *Deep Roots*, publié par Tudor Rose et la FAO, évoque différentes initiatives menées dans le monde entier dans le domaine de l'agriculture familiale.

13. Dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la FAO a travaillé sur la création de synergies afin d'institutionnaliser le problème de l'agriculture familiale. Le Comité des pêches (COFI), le Comité des forêts (COFO) et le Comité de l'agriculture (COAG) ont abordé le sujet de l'Année internationale de l'agriculture familiale soit lors de leurs débats, soit lors de manifestations parallèles et ont demandé à la FAO de poursuivre ses activités de promotion en faveur de l'agriculture familiale et l'intégration de celle-ci dans le Cadre stratégique de l'Organisation. En outre, la Journée mondiale de l'alimentation 2014 a eu pour thème: «Agriculture familiale: Nourrir le monde, préserver la planète».

14. Des comités nationaux de l'Année internationale de l'agriculture familiale ont été créés dans plus de 50 pays et regroupent aujourd'hui plus de 650 organisations.

15. La célébration de l'Année internationale de l'agriculture familiale a beaucoup augmenté la visibilité de l'agriculture familiale, notamment dans le cadre des activités de suivi du Défi Faim zéro, lancé par le Secrétaire général de l'ONU en 2012, de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), et des préparatifs du Programme de développement pour l'après-2015. En outre, l'agriculture familiale a été reconnue comme un secteur essentiel à l'intégration de la biodiversité dans la production alimentaire, qui devait être pris en compte dans les prochains objectifs de développement durable.

16. L'Année internationale de l'agriculture familiale a eu un impact important sur l'engagement politique, comme en témoignent les nombreuses déclarations politiques de haut niveau et les mobilisations de la société civile, aux niveaux national et régional:

- Publication d'une déclaration de soutien à l'agriculture familiale, signée par 65 ministres, lors du sixième Sommet des ministres de l'agriculture, qui s'est tenu à Berlin (Allemagne) dans le cadre du Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition le 18 janvier 2014.
- Déclaration des organisations représentant l'agriculture familiale de cinq continents à Abu Dhabi (Émirats arabes unis), le 22 janvier 2014.
- Déclaration des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), réunis à La Havane (Cuba), les 28 et 29 janvier 2014.
- Déclaration en faveur de l'agriculture familiale signée par 24 ministres de l'agriculture et représentants de gouvernements d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine, à l'occasion du Salon de l'agriculture de Paris (France), le 25 février 2014.
- Déclaration de Montevideo adoptée dans le cadre du Dialogue régional de planification et de mobilisation pour l'Année internationale de l'agriculture familiale qui s'est tenu à Montevideo (Uruguay), les 24 et 25 mars 2014.
- Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, adoptée par la Conférence de l'Union africaine à sa vingt-troisième session, les 26 et 27 juin 2014.
- Conférence ministérielle sur l'Année internationale de l'agriculture familiale pour la région Asie et Pacifique à Chennai (Inde), le 7 août 2014.
- Déclaration du Parlement latino-américain sur l'agriculture familiale, le 26 août 2014.
- Recommandation 222 du Parlement andin pour la mise en œuvre de politiques publiques différenciées dans le but de renforcer le caractère durable du développement des systèmes agraires basés sur des agriculteurs familiaux, le 28 août 2013.
- Résolution S.RES.544 du Sénat américain qui proclame 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale», le 17 septembre 2014.
- Réunion ministérielle de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes sur l'agriculture familiale, à Brasilia (Brésil), du 10 au 12 novembre 2014.
- Cinquième réunion mondiale du Forum paysan, accueillie par le FIDA à Rome (Italie), les 17 et 18 février 2014.
- Trente-septième session du Conseil d'administration du FIDA consacrée à l'investissement en faveur des petites exploitations familiales, à Rome (Italie), les 19 et 20 février 2014.
- Forum des Comités nationaux de l'Année internationale de l'agriculture familiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Brasilia (Brésil), du 10 au 12 novembre 2014.

17. Les principales recommandations sur les politiques à mener sont synthétisées dans le document intitulé *L'héritage de l'Année internationale de l'agriculture familiale et les prochaines étapes*, approuvé par le comité directeur international, qui peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/b-mm296f.pdf>.

IV. Poursuivre les efforts après l'Année internationale de l'agriculture familiale

18. Une forte volonté politique en faveur de l'agriculture familiale s'est affirmée aux plus hauts niveaux dans toutes les régions, partout dans le monde, tout au long de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Celle-ci devra se matérialiser au travers de politiques, de programmes et d'activités nationaux et régionaux et d'accords institutionnels qui permettront de maintenir cet environnement favorable à l'agriculture familiale.

19. La FAO apportera son appui aux Membres qui lui en feront la demande et stimulera la coopération internationale dans le but d'aboutir à des définitions communes et à la création d'un cadre juridique, de politiques et de programmes en faveur de l'agriculture familiale au niveau national.

20. La FAO poursuivra ses travaux en faveur de l'agriculture familiale et de son intégration dans le Cadre stratégique de l'Organisation et facilitera la participation à ces travaux de représentants de

l'agriculture familiale, notamment de représentants de la pêche artisanale, du pastoralisme, de populations autochtones et de l'agriculture de montagne.

21. La plate-forme de connaissances sur l'agriculture familiale, que gère la FAO en collaboration avec de nombreuses parties prenantes, a été établie pour que l'on dispose d'une base de données numérique exhaustive et régulièrement actualisée contenant des informations politiques, scientifiques, juridiques et statistiques, qui facilite l'élaboration des politiques.

22. Les Comités nationaux de l'Année internationale de l'agriculture familiale sont encouragés à poursuivre leurs travaux après 2014. Les gouvernements et les autres acteurs concernés sont encouragés à mettre en place des plateformes permanentes multipartites afin de favoriser le dialogue politique sur l'agriculture familiale aux niveaux national et régional.